

Ornano-Taravo L'adhésion au Syvadec en question

La communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo s'interroge sur une adhésion au Syndicat de valorisation des déchets en Corse (Syvadec). 19 des 28 communes de ce grand ensemble disparate comptent déjà parmi ses membres. Les 9 autres, que sont Pietrosella, Coti-Chiavari, Grosseto-Prugna, Cognocoli-Monticchi, Cardo-Bugia, Pila-Canale, Urbalacomo, Zigliara et Cauru n'en font pas partie. Parmi ces communes, Cauru souhaite y adhérer : « Avons-nous une autre solution, est-ce que le prestataire Corse Eurodéchets peut assurer pour nous tous ? », s'interroge le maire Pascal Leccia. De son côté, Jean-Baptiste Luccioni, le maire de Pietrosella a clairement fait savoir son opposition à cette adhésion. Le Syvadec, a-t-il expliqué dans notre journal mercredi, est un outil qui à son sens s'occupe davantage de politique que de la gestion efficace des déchets. La question du coût de l'appartenance au syndicat de valorisation était également mise dans la balance hier par la présidente Valérie Bozzi. Cette dernière a rappelé l'augmentation « de 150 % l'année dernière » de l'adhésion pour les communes de l'Ornano et du Taravo qui en font partie. « L'entrée dans le Syvadec pourrait remettre en question l'équilibre financier des ordures ménagères sur notre interco, c'est une question à bien étudier », a-t-elle précisé.

« La solidarité, c'est aussi l'égalité de traitement »

Les différences en matière de taxe sont évoquées par Jean Alfonsi, le maire de Serra-di-Ferro.



À l'ordre du jour du conseil communautaire de la Pieve de l'Ornano et du Taravo hier, l'adhésion au Syvadec.

C.M.

Ce dernier s'interroge notamment sur la solidarité qui est mise en œuvre depuis mardi par les communes adhérentes qui, en soutien à celles qui ne le sont pas et qui n'ont plus d'exutoire pour leurs déchets, ont accepté de cesser la collecte des poubelles le temps qu'une solution soit trouvée. « Je ne comprends pas en quoi le fait de ne plus ramasser les poubelles constitue un geste de solidarité, d'autant que mes administrés paient plus cher le prix du ramassage des poubelles puisque nous adhérons au Syvadec. La solidarité, c'est aussi l'égalité de traitement. Mes administrés paient entre 70 et 100 euros de plus que ceux des communes non adhé-

rentes. » Et Jean Alfonsi de prévenir : « Quelle que soit la solution trouvée à la crise immédiate, j'ai en tant qu'élu un pouvoir de police, je ferai donc ramasser les poubelles de ma commune dès samedi matin, je ne peux plus laisser mon village dans cet état. » Pour Valérie Bozzi et Jean-Baptiste Luccioni, la cherté de l'adhésion au Syvadec explique en partie leur réticence. « La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est à 14,90 % pour les communes non adhérentes et 19,80 % pour les communes adhérentes », font-ils notamment valoir.

À l'issue du conseil communautaire, une commission déchet a été créée. Cette dernière

devrait rencontrer le nouveau président du Syvadec ainsi que l'État et la Collectivité. Cette commission devra étudier l'essor du tri sélectif (et la vidéosurveillance pour lutter contre les incivilités trop souvent constatées), la mise en œuvre de la redevance incitative, mais aussi l'idée avancée hier d'une motion de principe à soumettre à l'Assemblée de Corse. Cette motion aurait pour objet de proposer que chaque intercommunalité de Corse dispose de son propre centre de traitement des déchets. Une manière de demander officiellement à l'Assemblée de réviser le plan qu'elle a voté en 2018.

C.M.



Jean Alfonsi, maire de Serra-di-Ferro s'interroge sur la notion de solidarité appliquée par les communes qui sont déjà adhérentes au Syvadec.

C.M.